

INSTAURER UNE DYNAMIQUE D'INCLUSION NUMÉRIQUE EN SANTÉ, À DESTINATION DES USAGERS DU SYSTÈME DE SANTÉ

Contexte et enjeux

Les services numériques en santé, à destination des usagers, ne cessent de se développer (Ameli, Doctolib, *Mon espace santé*, Livi, objets connectés...).

Seulement, l'adoption de ces services, par les usagers du système de santé, est conditionnée par un ensemble de déterminants, dits « déterminants numériques de la santé » (notion d'accès, d'utilisation et d'appropriation). Ces derniers sont le reflet d'un ensemble de facteurs socio-économiques et contextuels. Dès lors, la numérisation du système de santé est susceptible de renforcer les vulnérabilités existantes (accès aux droits, à l'information en santé).

Ce déploiement nécessite un accompagnement à l'échelle locale.

L'objectif est de favoriser l'interconnaissance, la coopération et la mobilisation des acteurs du déploiement numérique, afin de lutter plus efficacement contre les iniquités en matière de santé numérique.

Le CLS représente une opportunité pour :

- Mieux repérer les populations en situation de vulnérabilité.
- Favoriser la concertation entre les acteurs du territoire concernés, à même de proposer des solutions pour accompagner les populations en situation de vulnérabilité.
- Renforcer l'accès aux droits, et la promotion de la santé, s'agissant de la santé numérique.
- Capitaliser et diffuser les expériences à l'échelle du territoire, dans le cadre d'une dynamique collective permettant l'échange de bonnes pratiques.

Description / Mise en œuvre opérationnelle

Il est possible, au préalable, d'actionner un levier financier afin de favoriser l'inclusion numérique des personnes identifiées comme vulnérables, en Bretagne.

Une veille, sur les opportunités de financement de l'inclusion numérique, est disponible sur Hub-Bretagne ([Hub-Bretagne : Veille sur les opportunités de financement de l'inclusion numérique](#)). Cette veille recense les appels à projets auxquels peuvent répondre les collectivités territoriales.

S'agissant spécifiquement de l'inclusion numérique en santé, la mise en œuvre opérationnelle suivante peut possiblement être proposée :

- Promouvoir une communication sur les dispositifs numériques en santé existants.
- Repérer les zones géographiques, et les usagers, les plus éloignés du numérique.
- Organiser des ateliers de formation et de sensibilisation aux outils et services numériques en santé, pour les usagers en situation de vulnérabilité.

L'objectif est de développer leur autonomie, et faciliter leur accès aux outils et services numériques en santé, ainsi que leur utilisation et leur appropriation.

- Promouvoir la prise en compte du volet « santé » par les acteurs du déploiement de l'inclusion et de la médiation numérique (France Services, Aidants Connect, Familles Rurales, Emmaüs Connect, Pix).
- Sensibiliser les organisations de santé (MSP, CPTS), établissements publics (CCAS, CIAS), structures associatives et dispositifs de coordination, à la question de l'inclusion liée aux services numérique en santé.

Prérequis / Facteurs de réussite

Prérequis :

- Disposer d'une politique d'accessibilité numérique (ordinateur, tablette) dans les lieux publics (mairie, médiathèque)
- Soutenir le déploiement de la fibre à l'échelle des collectivités territoriales avec le Plan France Très Haut Débit (THD)

Facteurs de réussite pour le volet « santé » :

- Recueillir l'adhésion des acteurs de l'inclusion numérique, des élus, et des professionnels de santé, partenaires clés pour la réalisation de l'action
- Accompagnement des pouvoirs publics dans le déploiement des services et outils numériques en santé

Public visé	Partenaires à mobiliser	Compétences de la collectivité à mobiliser	Ressources humaines et financières à mobiliser
- Grand public (déploiement de l'information) - Usagers en situation de vulnérabilité (accompagnement, sensibilisation)	- État : Ministère de la santé, DNS - Collectivités territoriales - Intercommunalités - CCAS, CIAS - Préfecture de département - Préfecture de région - Assurance Maladie, ARS - ANS, Groupement régional e-santé Bretagne - MSP, CPTS, DAC - Établissement de santé - Entreprises privées - Professionnels de santé - Associations - Structures d'inclusion, et de médiation numérique - Organismes de formation	Compétence numérique	Budget de la collectivité Conseil régional, AAP pour l'obtention de financements Conseillers et médiateurs numériques territoriaux

Pour aller plus loin...

Rapport de l'Observatoire de l'accès au numérique en santé : [Fondation-Roche-Rapport-Observatoire-access-numérique-juin-2021.pdf \(fondationroche.org\)](https://www.fondationroche.org/fr/publications/rapport-observatoire-access-numerique-juin-2021)

Tour des Régions de la feuille de route du numérique en santé 2023-2027 : <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/media/112777/download?inline>

Thèse de V. Ramel sur le possible caractère additionnel, sur les vulnérabilités existantes, de la santé numérique : [Les technologies numériques en santé face aux inégalités sociales et territoriales: une sociologie de l'action publique comparée \(hal.science\)](https://hal.science/hal-03000000/document)

Les compétences en santé numérique : [\(PDF\) Compétences en santé numérique – la clé de la transformation numérique \(researchgate.net\)](https://www.researchgate.net/publication/354000000)

Formations dédiées à une dynamique d'inclusion numérique en santé : [Inclusion numérique en santé | Pix](https://www.pix.fr/fr/formation/inclusion-numerique-en-sante)

Programme Ambassadeur *Mon espace santé* : [Programme ambassadeur | Agence du Numérique en Santé \(esante.gouv.fr\)](https://www.esante.gouv.fr/ambassadeur)